

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mars à 18h15, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en Assemblée Générale, à Charbonnières-les-Vieilles, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL

**Date de convocation** : 28/02/2023.

**Nombre de membres** : en exercice : 115  
Présents : 70  
Votants : 77

**Objet** : Création d'1 poste permanent de coordinateur(rice)/animateur(rice) de la plateforme d'accompagnement et de répit aux proches aidants familiaux.

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,  
Vu le tableau des emplois,

depuis le 1er février 2019, les assistants territoriaux socio éducatifs ne relèvent plus de la catégorie B, mais constituent un cadre d'emplois social de catégorie A. Ils sont répartis dans deux grades : celui d'assistant socioéducatif et celui d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Comité syndical,

**DECIDE** : de créer un emploi de coordinateur(ice)/animateur(trice) de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit Itinérante des Combrailles, à temps complet à raison de 35/hebdomadaires, dans le cadre de la loi n°84-53 du 26/01/1984 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Cet emploi permanent pourra éventuellement être pourvu par un agent contractuel en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article L332-8, 1°, 2°, 3°, 4°, 5°,6°. Détenteur des diplômes suivants :

- une Licence professionnelle de Gestion des Entreprises de l'Economie Sociale
- un Diplôme Technique de Gériologie
- un Diplôme Universitaire Services et Accompagnement de la Personne Âgée

sur le fondement de l'article 3-3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour assurer les fonctions suivantes :

063-256301375-20230315-SDCS20230304-DE  
Reçu le 22/03/2023  
Publié le 30/03/2023

- Repérer avec les différents partenaires de la filière gériatrique et les intervenants du domicile les proches aidants accompagnant une personne atteinte d'une maladie neuro-dégénérative (Maladie Alzheimer ou apparentée, maladie de Parkinson, Sclérose en Plaques ...) vivant sur le territoire des Combrailles
- Informer sur le statut de « proche aidant », créer des activités de soutien et d'éducation faisant intervenir d'autres professionnels de santé (psychologue, sophrologue, ergothérapeute, psychomotricien...)
- Etablir à l'aide du guide des bonnes pratiques recommandées par l'ANESM un état des besoins du binôme aidant-aidé pour définir un plan de soins et d'actions personnalisé.
- Assurer la prise en charge au domicile de la personne malade
- Concevoir et animer des prises en charge collective spécifique des personnes malades en fonction du stade de la maladie.
- Créer en fonction des situations et animer des activités valorisantes pour le binôme aidant-aidé
- Coordonner les activités de la plateforme sur l'ensemble du territoire des Combrailles en vue de faciliter l'accès à ses prestations pour cette tranche de la population connaissant des problèmes de mobilité.
- Créer des partenariats avec les différents acteurs du territoire et du département.

**DIT :** Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget.

**DIT :** L'agent sera rémunéré à l'échelle indiciaire sur le grade d'assistant socio-éducatif (catégorie A).

**ADOpte :** à l'unanimité des membres présents.

**Autorise :** le Président à signer tout document relatif à cette création de poste et nomination de l'agent.

Fait à St Gervais d'Auvergne,  
le 20 mars 2023.

Le Président,

**Boris SOUCHAL**

Transmis au représentant de l'Etat.  
Publié le :



**ASSEMBLEE GENERALE****DU 15 MARS 2023**

AR Prefecture

**CHARBONNIERES LES VIEILLES**

063-256301375-20230315-SDCS20230304-DE

Reçu le 30/03/2023

Publié le 30/03/2023

**Liste des Présents**

<b>COMMUNES</b>	<b>DELEGUES PRESENTS</b>
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Bourg-Lastic	Bernard DEBOTE
Briffons	Alain BOUSCAUD
Bussièrès près Pionsat	Fanny BRIAT
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Jean-Claude SENETAIRE
Châteauneuf les Bains	Jean-Yves NOUZILLE
Château sur Cher	Robert DUBUIS
Combronde	Alain ESPAGNOL
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Dominique RUSSO
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIÈRE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Alain DUCLAUX
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Montaigut-en-Combraille	Claire LEMPEREUR
Montcel	Françoise-Paule MATHEY
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pionsat	Bernard PENY
Pontgibaud	Alain FOURNIER
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint Eloy les Mines	Jacqueline DUBOISSET
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Gervais-d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint Jacques d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint Pardoux	Philippe MASSON
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Sylvain DURIN
Teilhè	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS

**AR Prefecture**

063-256301375-20230315-SDCS20230304-DE  
Reçu le 30/03/2023  
Publié le 30/03/2023

Villossanges Voingt Youx	Jean-Yves NEDELLEC Josias GARCIA Philippe IMBAUD
<b>COMMUNAUTES DE</b>	<b>DELEGUES PRESENTS</b>
<b>AR Prefecture COMMUNES</b>	
063-256301375-20230315-SDCS20230304-DE Reçu le 30/03/2023 Publié le 30/03/2023	Chavanon Combrailles et Volcans Frédéric SABY Janette VIALETTE-GIRAUD Yannick BONY
Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Julien PERRIN
Pays de Saint Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

<b>CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS</b>	
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Clémentine RAINEAU Grégory BONNET
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL
Canton de Saint-Eloy	Jocelyne LELONG

**Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :**

Ars-les-Favets (excusé)	Bromont Lamothe (excusés)
Champs (excusés)	Cisternes-la-Forêt (excusé)
Combrailles (excusé – <b>POUVOIR</b> )	Durmignat (excusée)
Espinasse (excusés)	La Celle-d'Auvergne (excusé)
La Crouzille	Landogne (excusée)
Lapeyrouse (excusée)	Le Quartier
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées)	Messeix (excusé)
Miremont (excusé)	Montel de Gelat (excusée)
Montfermy	Pontaurmur (excusé – <b>POUVOIR</b> )
Pouzol (excusée)	Saint-Angel (excusé)
Saint-Avit (excusée)	Saint-Etienne des Champs (excusée)
Saint-Georges-de-Mons (excusée – <b>POUVOIR</b> )	Saint-Germain-près-Herment (excusé)
Saint-Hilaire-de-Pionsat (excusé – <b>POUVOIR</b> )	Saint-Hilaire-les-Monges
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner
Saint-Maurice-près-Pionsat	Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)
Saint-Sulpice	Savennes (excusées)
Sauvagnat-près-Herment (excusé)	Teilhède (excusé - <b>POUVOIR</b> )
Tralaigues (excusée)	Virlet (excusées)
Vitrac (excusé)	Yssac-la-Tourette (excusés)

**Communautés de communes:**

Monsieur Gérard VENEULT, excusé, **POUVOIR**

**Conseillers Départementaux excusés ou absents:**

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme  
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental, vp du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)  
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, vp, du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusée)

**AR Prefecture**

063-256301375-20230315-SDCS20230304-DE  
Reçu le 30/03/2023  
Publié le 30/03/2023